QUEEN
Z
699
.I53314
1990

RAPPORT

Colloque Industrie/Gouvernement sur les Bases de Données

le 28 février 1990

Ottawa

Preparé par Infolink Consultants

Z
699
I533E
1990

Pour d'autres reseignements:

Groupe de travail Interministériel Soutien à l'industrie des Bases de Données
Mary Frances Laughton
Applications de l imformatique
Ministère des Communications
Centre de recherches sur les communications
3701 avenue Carling
case postale 11490
Succursale H
Ottawa (Ontario)
K2H 8S2

Téléphone: 613-990-4316
Fac-similé: 613-998-2433
ENVOI 100: laughton.mf

ALSO AVAILABLE IN ENGLISH

Z
699
I53314
1990

DD 10017339
DL 10189178

Z
699
I533#4
1990

Industry Canada
Library Queen
SEP 16 1998
Industrie Canada
Bibliothèque Queen

Table de matières

Un colloque indentifie les possibilités immédiates pour les agences gouvernementales et les partenaires du secteur privé 1

L'approche du gouvernement : Les conférenciers évoquent les nouveaux développements en matière de politiques 5

L'approche de l'industrie : Les conférenciers soulignent les possibilités de coopération . . . 10

Laursen présente les résultats des études de cas 14

Les conférenciers de l'industrie/gouvernement identifient les points contentieux 16

Discussion finale : Que veut l'industrie? 23

ANNEX A Plans 1990-1991 1

ANNEX B Participants au colloque 1

ANNEX C Personnes qui expressent d'intérêt au colloque 1

COMMUNICATIONS CANADA
DEC 5 1990
LIBRARY – BIBLIOTHÈQUE

(c) Communications Canada

Un colloque indentifie les possibilités immédiates pour les agences gouvernementales et les partenaires du secteur privé

Ce troisième d'une série de colloques d'une journée sur les bases de données électroniques mit en évidence le potentiel de la commercialisation par le secteur privé de l'information gouvernementale, et identifia une série d'éléments clé et d'obstacles qui doivent être examinés dans le cadre d'un partenariat élargi entre les secteurs.

David Mulcaster, Directeur général de la planification et du développement des communications, MDC

Lors d'une brève introduction, David Mulcaster identifia cet esprit de coopération comme l'un des aspects les plus importants du colloque, lequel était co-parrainé par le ministère et l'Association canadienne des organisations de données et de services professionnels (CADAPSO). "J'espère que nous serons en mesure d'atteindre l'objectif du jour, lequel est d'aider à la fois les institutions du gouvernement fédéral et l'industrie des bases de données à comprendre les avantages et les mécanismes d'un travail en collaboration visant à rendre l'information du gouvernement plus accessible à l'industrie."

Patricia M. Horner, Directrice, Centre de publication du gouvernement canadien, Approvisionnement et Services Canada

Patricia Horner lança sa présentation sur les Agences opérationnelles spéciales (AOS) en présentant le dinosaure en peluche qui décore son bureau. Le jouet sert à rappeler "qu'il est possible de devenir autosuffisants, et indique qu'un animal qui à une époque était viable a maintenant disparu," dit-elle aux participants. "Je veux me concentrer sur mon propre monde et sur la façon dont mes partenariats dans le monde évoluent."

La tendance de l'époque fut reflétée dans le communiqué des ministres du 15 décembre 1989 concernant le modèle d'AOS, que Mme Horner décrivit comme un mécanisme permettant d'offrir "certaines libertés de fonctionnement" relativement aux activités se déroulant au sein des ministères fédéraux. Les négociations avec le Conseil du Trésor sont en cours, cependant, "nous espérons être libérés de certaines exigences administratives et de rapports. En retour, nous serons tenus responsables et il sera attendu de nous d'obtenir certains résultats pratiques," dit-elle. "C'est une opportunité pour nous de mieux travailler et de façon plus étroite avec nos collègues des ministères et du secteur privé, et de nous permettre d'agir de façon plus créatrice en vue d'obtenir des résultats à plus court terme."

Le CPGC a déjà examiné des méthodes plus flexibles de travail, y compris la possibilité d'agir à titre de service optionnel pour les ministères fédéraux impliqués dans diverses activités de publication. L'emphase est mise sur l'examen des questions clé à un stade

préliminaire, afin de permettre aux ministères d'intégrer certaines options comme l'octroi de permis ou la publication électronique dans le cadre de la préparation d'une publication. Le Centre développe présentement l'expertise technique qu'il espère pouvoir mettre à la disposition des ministères, "pour les aider à promouvoir ces produits qui devraient être présentés sous forme électronique."

Une des initiatives implique le développement d'un questionnaire type pour aider les ministères clients à identifier les points forts et les possibilités commerciales de leurs produits. Présentement, les clients pourraient envisager de vouloir distribuer leurs documents sous un format électronique particulier, cependant, peut-être n'ont-ils pas une perception sensible du marché ou des autres options en matière de publication électronique. "Nous voulons raffiner notre approche, et ainsi lorsque nous travaillons avec le secteur privé, nous connaissons la question," dit Mme Horner. Certains clients ont de meilleures connaissances techniques que d'autres, cependant "il est préférable de connaître la courbe d'apprentissage plutôt que de punir les gens après coup."

Également, le Centre a considéré l'ensemble des 21 000 titres en vente produits par les ministères et agences fédéraux et les divisa en dix catégories spécifiques. Cette segmentation des produits permettra au personnel d'identifier un certain nombre de possibilités pour les ministères ayant un intérêt commun à mettre en oeuvre des initiatives conjointes en matière de publication, pour atteindre un plus grand nombre de lecteurs. Les AOS favorisent ce processus en accordant "les pouvoirs de faire ce que nous faisons de toute façon depuis longtemps". Dans ce nouveau cadre réglementaire, le CPGC espère "raffiner nos opérations, réduire nos coûts de fonctionnement, examiner de plus près le rendement des investissements, et être en mesure d'investir dans nos opérations avec nos propres profits."

Reprenant les propos des conférenciers lors de colloques antérieurs, Mme Horner souligna l'importance de créditer les ministères fédéraux des revenus qu'ils génèrent dans le cadre d'activités commerciales, plutôt que les porter au Fonds consolidé des revenus : "Dans une certaine mesure, cela n'encourage pas les personnes travaillant au Centre des publications à se montrer vraiment efficace, parce que nous ne voyons aucun avantage pour nos propres opérations." Elle identifia également un certain nombre de problèmes non résolus qui doivent être examinés par les participants du secteur public dans l'industrie des bases de données électroniques :

- Les fonctionnaires fédéraux doivent comprendre que l'octroi de permis pour l'information électronique "ne constitue pas un programme de dernier recours, ni une alternative lorsque les ministres refusent d'approuver des fonds." Les ministères qui décident de suivre cette route doivent se préparer à agir dans un esprit d'entreprise, même si cela implique "un changement fondamental d'attitude

sur la façon dont nous détenons et gérons l'information." La tradition d'affecter une attitude de propriétaire en ce qui concerne l'information du gouvernement n'est pas erronée en soi, cependant "la question que nous devons nous poser est si une telle attitude demeure juste."

- Des méthodes créatrices peuvent permettre l'accès à l'information du gouvernement. "Je travaille en me basant sur la théorie que les gens ont des classeurs. Si ces classeurs contiennent des dossiers avec certaines catégories d'étiquettes, alors, il s'agit d'une base de données. Si un ministère ne dispose pas des fonds pour convertir ces documents sous une forme accessible par machine, un index électronique pourrait constituer un service pour des utilisateurs éventuels et une possibilité pour l'agence.

- Il s'avère nécessaire de reconnaître que les produits ont un cycle de vie sur le marché, et que les consommateurs sont inconstants. Une manière de répondre à ce défi est d'être ouverts aux possibilités lorsqu'elles se présentent : les demandes d'accès à l'information, par exemple, peuvent être considérées comme "une possibilité de publication, au lieu de quelqu'un affectant une attitude négative."

- Les fonctionnaires fédéraux doivent comprendre qu'il en coûte de l'argent pour être dans les affaires, apprendre la différence entre profit brut et profit net, et admettre que "nous pourrions avoir à travailler très très fort pour faire seulement un peu d'argent."

- Les ministères doivent développer un meilleure compréhension des questions d'accès et de recherche. "Je ne suis pas sûre de favoriser un critère unique, cependant, il serait agréable que nous ayons une certaine approche commune sur la façon de concevoir nos bases de données."

Les fonctionnaires fédéraux devraient considérer si les questions de confidentialité peuvent être évaluées en rendant l'information sensible accessible sous forme générique globale, ou en structurant les bases de données permettant de séparer les documents confidentiels des données commercialisables.

S'adressant aux participants du secteur privé, Mme Horner souligna que les ministères fédéraux souhaitent vivement établir de nouveaux partenariats, tout en recherchant des avantages financiers ou autres pour la Couronne. Ils ne considèrent pas l'octroi de permis comme une forme de subvention, cependant, ils devront apprendre à connaître les coûts que les compagnies encourent lorsqu'elles font des affaires avec le gouvernement. "Pour cela, nous pouvons et nous devrions être tenus responsables."

"Pour nous tous, je crois que nous devons réalisé que nous sommes au cours d'un cycle d'apprentissage," dit-elle. "De temps en

temps, nous allons avoir des mots dûrs les uns envers les autres, cependant, pour l'essentiel, les gens vont bien s'accorder." Mme Horner conclut sa présentation en suggérant certaines étapes qui devront suivre les différents participants afin de faire de cette "possibilité unique" une réalité :

- Le Conseil du Trésor devrait clarifier les règles relatives aux encouragements financiers et au partage des revenus.

- Le membres du Groupe de travail Interministériel soutien à l'industrie des bases de données devraient envisager des méthodes pour établir et distribuer un échéancier de mise en oeuvre de l'octroi de permis pour les données gouvernementales.

- Un forum régulier devrait être établi afin d'assurer un dialogue permanent entre les secteurs public et privé. Le Colloque sur les bases de données industrie/gouvernement est un bon départ, cependant les personnes concernées doivent se parler plus d'une fois par an.

En réponse à une question d'un participant, Mme Horner dit que les clients sont impliqués dès le début lors des négociations d'ententes de publication ou d'octroi de permis. Il serait "inapproprié de penser que nous pourrions nous asseoir et passé un marché pour un ministère." A la question de savoir si le CPGC élabore un "format" pour l'analyse coûts-avantages, elle répondit que l'emphase jusqu'à présent est "de faire comprendre aux responsables des finances l'importance d'élaborer un modèle coûts-avantages." Elle indiqua également que les fonctionnaires de nombreuses provinces sont disposés à réduire la duplication en participant à toutes demandes fédérales pour des projets en cours.

L'approche du gouvernement : Les conférenciers évoquent les nouveaux développements en matière de politiques

Des représentants du ministère des Communications, du Conseil du Trésor, de Consommation et Corporations Canada décrivirent certaines initiatives récentes qui mettent l'emphase sur le rythme auquel les nouvelles possibilités de coopération voient le jour.

Roy Marsh, Directeur, Applications de l'informatique, MDC

Roy Marsh fit remarquer que l'information gouvernementale est une ressource nationale de valeur. Il s'agit d'un outil important pour la gestion des opérations du gouvernement, en assurant la responsabilité, en maintenant le rendement économique et en reflétant l'identité culturelle du Canada. Dans cette perspective, il est essentiel d'obtenir le meilleur rendement possible pour l'information fédérale - non seulement pour les ministères fédéraux, mais également pour l'industrie et les autres institutions.

Au cours de la dernière décennie, les Canadiens ont constaté une augmentation énorme sur le plan de la disponibilité des ordinateurs, et de la demande conséquente de données électroniques. En même temps, les gouvernements ont accordé une plus grande place aux principes du paiement de frais par les utilisateurs et du recouvrement des coûts, le résultat étant que les ministères "considère maintenant leurs ressources sur le plan de l'information en termes stratégiques, et commencent à les gérer en conséquence."

Le Groupe de travail interministériel fut constitué suite au Colloque de 1988 sur les bases de données, à Laval, Québec, avec comme double mandat d'encourager la croissance de l'industrie en facilitant la disponibilité des données gouvernementales, tout en améliorant les opérations du gouvernement grâce à l'usage accru de l'information électronique. Un défi important pour la réalisation de ces deux objectifs était de mieux sensibiliser les fonctionnaires aux avantages d'établir des relations plus étroites avec l'industrie des bases de données. Les représentants du gouvernement et de l'industrie demandent également une approche plus constante face à l'octroi de permis au sein des institutions fédérales.

Les plans d'avenir du Groupe de travail prévoient une initiative visant à produire une base de données des bases de données ayant un permis au sein du système fédéral; un effort conjoint avec l'CADAPSO dans le but d'étudier l'importance et la portée de l'industrie des bases de données au Canada; et des efforts permanents pour examiner les méthodes les plus efficaces de diffusion des données gouvernementales au profit des ministères et des compagnies participants.

Dan Bresnahan, conseiller senior, Division de la gestion de l'information, Direction générale de la politique administrative, Secrétariat du Conseil du Trésor

Dan Bresnahan retraça le développement du cadre de travail du gouvernement fédéral en matière de gestion de l'information ainsi qu'un ensemble de principes pour faciliter la dissémination de l'information électronique.

Au cours de la dernière décennie, le gouvernement a entièrement modifié un ensemble de politiques rendues désuètes en raison des progrès technologiques. La Loi sur le droit d'auteur, la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection de la vie privée furent adoptées par le Parlement, et le Conseil du Trésor élabora une nouvelle politique en matière de communication laquelle :

- Établit la responsabilité des ministères de fournir au public l'information essentielle;
- Inclut le principe du paiement de frais par les utilisateurs pour l'information qui ne tombe pas dans le cadre de l'obligation d'informer;
- Met à jour le système de classification et de la désignation de l'information à caractère confidentiel; et
- Prévoit un cadre de travail pour la gestion de l'information gouvernementale détenue sous toute forme et à tout stade de son cycle de vie.

La nouvelle politique repose sur l'hypothèse que l'information doit être gérée comme une ressource corporative de valeur, quel que soit son format, et que les gestionnaires doivent connaître le type d'information dont ils disposent. L'information doit être accessible aux responsables des décisions, et plus facilement accessible au public, le cas échéant. En dehors de l'obligation d'informer, les documents du gouvernement doivent être disponibles pour la vente lorsqu'une demande significative existe.

Dans le même communiqué établissant le cadre de travail des Agences opérationnelles spéciales, les ministres indiquèrent que les utilisateurs et autres bénéficiaires directs devraient payer leur juste part du coût de l'information et que les gestionnaires fédéraux devraient prendre l'initiative d'essayer de recouvrer les coûts. Le Conseil du Trésor est disposé à offrir des encouragements comme l'allocation de fonds de départ ou des primes de rendement; en permettant la réallocation de tout ou partie des économies ainsi réalisées grâce à une plus grande efficacité; ou en permettant à un programme de dépenser une part de toute augmentation des frais demandés aux utilisateurs dans le but d'améliorer les services à sa clientèle.

La police insiste également sur le devoir d'informer lors de situations où des individus requièrent de l'information sur des programmes ou services; lorsque des éléments tou-

chant la sécurité, la santé ou l'environnement doivent être communiqués; ou bien lorsque le public requière une explication sur une nouvelle initiative du gouvernement.

Les procédures pour la communication d'information électronique sont générales en raison de la diversité des bases de données concernées. Le Conseil du Trésor n'est pas en mesure de dicter des ententes entre des ministères et des compagnies privées, dit M. Bresnahan, en particulier à un moment où les pouvoirs et la responsabilité des ministères augmentent.

Lyn Elliot Sherwood, Directrice exécutive, Réseau d'information des cadres supérieurs, MDC

Lyn Elliot Sherwood parla du développement du Réseau des cadres d'information supérieurs (RCS), un réseau d'information électronique destiné à aider les ministères fédéraux à échanger l'information d'intérêt commun.

"L'objectif à long terme du projet est d'établir un lien entre tous les membres impliqués dans la gestion à travers le gouvernement," dit-elle. Le projet sera lancé avec les sous-ministres, les sous-ministres adjoints, leur personnel externe, et certains directeurs généraux régionaux, "c'est pourquoi nous devons le voir opérationnel."

Mme Sherwood insista sur le fait "qu'il ne s'agit pas d'un projet sur la technologie. C'est un projet concernant la communication entre individus, et l'utilisation efficace de l'information." A cet égard, le RSC est très analogue aux réseaux électroniques établis par l'Association du Barreau canadien et l'Association médicale canadienne, où "l'élément central est la communication entre les membres et l'accès à l'information d'intérêt général pour la profession."

Les trois défis les plus importants pour le RSC seront d'identifier le contenu clé pour la clientèle visée et de présenter l'information dans un format le plus facilement accessible possible, tout en travaillant suivant l'infrastructure bureautique qui existe déjà au sein du gouvernement. "Nous allons devoir insister sur combien les services sont faciles à utiliser," dit Mme Sherwood. "Notre groupe client n'est pas éduqué en matière d'informatique, et il ne désire pas passer beaucoup de temps à le devenir. Il appartient donc aux services d'apprendre à connaître les cadres supérieurs, et non le contraire."

En ce qui concerne le contenu, le défi sera de "canaliser l'information émanant d'une gamme de services pour offrir un ensemble complet à nos clients" dit-elle. "Ces personnes sont très occupées. Elles ne passent pas beaucoup de temps à leur bureau. Cet ensemble doit être précis et pertinent, et il doit être complet en dépit de son champ limité."

Eleanor Zazulak, Coordinatrice de la bureautique, Bureau des affaires corporatives, Consommations et Corporations Canada

Consommation et Corporations élabora un plan de travail d'ensemble pour la dissémination de l'information en rapport avec une révision de politique en 1986, laquelle fut entreprise en réponse à l'intérêt manifesté par le secteur privé à l'égard de l'information détenue par le ministère. Eleanor Zazulak dit que CCC se trouvait dans "la situation plutôt unique" de détenir un volume important d'information publique sur la propriété intellectuelle, les compagnies incorporées au niveau fédéral et les faillites, c'est pourquoi, "passer d'un système manuel à un système électronique et mettre cette information à la disposition du public s'est révélé être une transition relativement facile."

Elle décrivit le plan de travail comme étant "un compendium pratique" de cibles, de critères et de directions en faveur d'une action visant à faire bénéficier le ministère d'avantages, à renforcer l'accès public, à améliorer les services d'information et à rendre l'industrie canadienne de l'information plus forte grâce aux initiatives de dissémination.

Sur le plan interne, le processus d'élaboration d'une approche complète envers l'information électronique offrit la possibilité "de regarder au-delà de la seule satisfaction des exigences statutaires de diffusion." Aujourd'hui, un système rationnel offre un meilleur service au public et un meilleur rendement, permet de réduire les coûts de gestion des dossiers d'information très nombreux à CCC, et ouvre la voie à une coopération accrue entre les différents secteurs des programmes.

Un accès facile à l'information spécifique a également permis de répondre à l'objectif du gouvernement de stimuler l'innovation. "Nous avons vu des exemples concrets où on évita de gaspiller des fonds pour R&D en disséminant l'information sur les nouvelles technologies à nos petites et moyennes entreprises à travers le pays, et même à nos grandes entreprises." La modernisation des dossiers ministériels a déjà amélioré l'accès aux documents se trouvant dans les bureaux de la capitale nationale du CCC; maintenant, le ministère offre un accès direct aux bases de données disponibles grâce à des salles de recherche locales.

La coopération avec l'industrie de l'information a également été très importante. "Nous voyons notre rôle comme celui d'aider l'industrie à avoir accès à notre information, et de lui permettre d'offrir la valeur ajoutée ainsi que d'accroître la viabilité commerciale de l'information," dit Mme Zazulak. "Nous avons la responsabilité de développer et de relier les divers produits et bases de données dont nous disposons, afin de faciliter le développement de produits nouveaux et améliorés par le secteur privé."

CCC voit de fortes possibilités pour le développement de produits conjoints, comme un logiciel de recherche, et est disposé à

partager sa connaissance du marché avec des partenaires du secteur privé. Jusqu'à présent, les relations de travail du ministère avec l'industrie ont été "très productives". Mme Zazulak indiqua : au cours d'une période de 10 ans, elles ont entraîné la création de 2000 emplois nouveaux de prestation de services, et généré environ 3 millions de dollars de revenus pour la Couronne.

En réponse à une question sur les frais des utilisateurs, M. Bresnahan dit que le Conseil du Trésor reconnaît la nécessité de fournir des encouragements pour générer des revenus dans le cadre des programmes fédéraux. Certains détails doivent encore être examinés, cependant la démarche en faveur du recouvrement des coûts conduira à une "ingestion de certains fonds".

L'approche de l'industrie : Les conférenciers soulignent les possibilités de coopération

Les participants au débat du secteur privé soulignèrent l'importance des alliances stratégiques entre les ministères fédéraux et l'industrie de l'information électronique.

Andrea Holland, Comité des industries de l'information, CADAPSO

Andrea Holland dit que l'industrie de l'information du Canada a atteint un très haut niveau technique et offre d'excellentes ressources dans de nombreux secteurs. Cependant, elle dit que certaines lacunes devront être comblées alors que l'industrie se développe et tente de desservir une part plus importante du marché domestique.

Un défi clé sur le plan de la concurrence sera le développement d'un éventail plus large de données dans des secteurs comme l'économie, la politique sociale, le développement industriel, le développement international et le commerce international, dit-elle. Présentement, une étude de l'Annuaire Espial indique "qu'il y a plus de bases de données sur les sports que sur le secteur du travail," même si le secteur du travail constitue "un aspect extrêmement vital de l'industrie dans ce pays." Les fournisseurs domestiques devraient également être en mesure d'offrir de l'information scientifique à jour et facile d'accès, en particulier dans des secteurs où la communauté canadienne de R&D est forte.

Bien que l'industrie de l'information électronique au sens large représente une activité économique annuelle de 40 milliards de dollars, la publication des bases de données ne devrait représenter qu'environ 70 millions de dollars en 1990, comparé à 4,5 milliards de dollars aux États-unis, et à 5,7 milliards de dollars en revenus domestiques au Royaume-Uni. Même en appliquant la règle des "10 %" pour comparer les marchés américains et canadiens, Mme Holland dit "il est évident que nous avons un besoin crucial de croître". Deux facteurs importants ralentissant cette croissance sont les coûts de production des bases de données pour un marché restreint, et la concentration de l'information entre les mains d'un très petit nombre de compagnies et du gouvernement. Cependant, une industrie domestique de bases de données solide constituera une ressource vitale pour les compagnies canadiennes désirant améliorer leur productivité afin d'être concurrentielles sur les marchés à l'échelle du globe.

Pour satisfaire à cette exigence, l'industrie travaille avec acharnement pour développer des produits innovateurs et établir une infrastructure plus solide, en choisissant une approche unifiée avec les spécialistes canadiens du marketing sur les marchés

internationaux. Par ailleurs l'CADAPSO, à l'automne 1989, participa à une conférence co-parrainée par 11 associations nationales de l'information, représentant 1800 compagnies. Les participants décidèrent de former une alliance mondiale pour examiner les questions d'intérêt commun, comme les droits relatifs à la propriété intellectuelle, les partenariats entre les secteurs public et privé, et le rôle de l'information pour aider les pays moins développés.

Sur le plan national, l'CADAPSO s'efforce de représenter les intérêts de l'industrie sur des questions comme l'octroi de permis et le droit d'auteur de la Couronne. Les membres voient de nombreuses possibilités en ce qui concerne une nouvelle présentation de l'information du gouvernement et l'ajout d'éléments, cependant une plus grande collaboration s'impose pour améliorer l'accès du secteur privé à l'information.

Marcia Olmsted, gestionnaire, Développement commercial, InfoGlobe

Maria Olmsted reconnut qu'un certain nombre d'obstacles en matière de communication se sont accumulés entre le gouvernement et l'industrie, mais elle indiqua que certaines idées préconçues ou erronées commençaient déjà à changer suite à ce colloque.

"Lorsque je pense gouvernement, je pense généralement à la paperasse, à des organismes énormes quelque peu encombrants avec des procédures bureaucratiques sans visage," dit-elle. Dans la même veine, elle avança que les fonctionnaires pourraient considérer l'industrie comme étant "avide de profit, trop coûteuse et inaccessible". Cependant, ces caricatures ne font que dramatiser la nécessité d'une meilleure communication entre le gouvernement et une industrie "très terre à terre, très raisonnable et très très compétitive, beaucoup plus depuis les quelques dernières années."

L'industrie des bases de données peut être définie de plusieurs façons, cependant sa véritable force "repose sur l'expertise des personnes impliquées dans les services d'information," dit Mme Olmsted. "Nous sommes un groupe d'individus possédant une expérience et des compétences très variées." Pour les gouvernements, le plus grand avantage de travailler avec l'industrie est celui de pouvoir compter sur des professionnels certifiés et formés qui ont commercialisé une variété de produits d'information grâce à une variété de canaux de distribution. Une petite industrie où chacun fait un peu de tout, établit une forme particulière d'expertise, elle souligna : "Cette structure holistique peut mener à des approches très rentables et uniques entraînant à la création de produits d'information."

L'industrie peut également agir comme source importante d'information pour les ministères qui se lancent dans de nouveaux secteurs. Le développement coûte cher et les retours financiers peuvent prendre longtemps avant de se matérialiser, "cependant, les choses sont très différentes lorsque vous avez déjà le dixième ou vingtième produit

d'information. Le gouvernement peut apprendre beaucoup des erreurs faites par l'industrie de l'information dans le passé. Nous en avons déjà pas mal à notre actif et nous pouvons sans doute détecter certains problèmes à venir que vous pourriez ne pas voir si vous n'êtes qu'à votre première ou deuxième expérience."

Les compagnies de base de données ne souhaitent pas réinventer la roue pour des ministères comme Statistique Canada ou Énergie, Mines et Ressources, ni n'ont aucun désir de concurrencer les bases de données financées par le gouvernement. "Les subventions du gouvernement établissent des objectifs irréalistes par rapport au marché, ainsi que pour les personnes qui mettent les produits au point."

Mme Olmsted recommanda que les ministères impliquent des spécialistes de l'information dès le début du recueil de bases de données, et partagent les idées de produits directement avec les fournisseurs commerciaux. "Ne dépensez pas une fortune en payant des experts n'appartenant pas à l'industrie de l'information lesquels s'adressent à celle-ci, et ensuite préparent une synthèse de leurs recherches puis vous les présentent."

Judy Carrie, Présidente, IGW, Information Group West Corp., Calgary

Judy Carrie dit aux participants qu'elle était excitée par la discussion jusqu'à présent et par le potentiel de relations plus étroites entre les compagnies privées et les gestionnaires du gouvernement. "Je suis très satisfaite d'entendre que des personnes comme Pat Horner lancent des défis tant au gouvernement qu'à l'industrie," dit-elle. "Chacun ce matin fit des déclarations qui, je dois admettre, m'ont surprise... Je suis satisfaite d'apprendre que ce genre de forum est permanent et qu'il y en aura d'autres."

Le marché des produits de l'information électronique est très diversifié. Cependant, les études du MDC indiquent que la croissance du marché sera dans le secteur des compagnies non utilisatrices, des compagnies qui pourraient accroître leur productivité et leur compétitivité si seulement elles pouvaient connaître les services à leur disposition. En établissant des liens entre les utilisateurs du secteur public avec les fournisseurs privés, le double défi pour le gouvernement est de communiquer à l'industrie les nouvelles politiques relatives à la gestion de l'information à titre de ressource corporative, et, pour l'industrie de collaborer avec le gouvernement afin de promouvoir cette ressource.

Dans l'ensemble, les changements récents au sein de l'industrie ont été remarquables. Nombre des premières bases de données, en vente libre, furent conçues avec peu sinon aucune recherche de marché, cependant la situation a changé. Une étude effectuée au milieu des années 80 indiquait un changement important dans la dotation en personnel des producteurs américains de bases de données, passant de 11 % pour l'aide au consommateur et le marketing à

40 % sur une période de cinq ans. Au cours de cette même période, le personnel à l'indexation et à l'analyse a diminué de 80 à 40 %. Ces chiffres reflètent le nombre de compagnies qui "essaient de façon diligente à orienter leurs produits en fonction du marché," le Comité des industries de l'information de l'CADAPSO jouant un rôle central dans la discussion sur les problèmes qui surgissent et sur les possibilités.

Un nombre croissant de compagnies de bases de données s'intéressent à des entreprises coopératives avec le gouvernement, lorsque le partenaire privé développe des produits qui peuvent "filtrer l'information et offrir les services sélectifs... mentionnés par Lyn Elliot Sherwood," dit Mme Carrie. "L'industrie dispose des compétences et de la bonne volonté permettant de travailler en collaboration afin d'obtenir des résultats et d'examiner l'aspect de la valeur ajoutée... C'est grâce à l'aide de personnes comme Lyn que l'industrie peut identifier le contenu de ces "sélections". Cependant, elle récusa certaines suggestions faites plus tôt que les gestionnaires du gouvernement étaient ceux qui connaissaient le mieux le marché pour leur information. L'industrie peut aider, non seulement au développement de technologies, mais également à l'analyse du marché et à la préparation d'analyses coûts-avantages et d'études de rentabilité pour la production de produits d'information.

Sur la question des frais payables par les utilisateurs et de l'octroi de permis, "Je crois que certaines personnes de la communauté des affaires ont été induites en erreur depuis trop longtemps, car elles pensent que l'information est gratuite, qu'il n'y a aucun coût lié à la production d'information," dit-elle. "Plus nous essayons de leurrer les utilisateurs commerciaux et industriels d'information, plus difficile il devient de promouvoir l'utilisation de bases de données et l'industrie de l'information dans son ensemble.

Mme Carrie admit que le fait d'offrir des systèmes d'utilisation facile constituera un important facteur pour combler cette lacune. "C'est un problème auquel l'industrie fait présentement face, essayer de rendre les bases de données accessibles et faciles à utiliser, afin que le plus grand nombre de personnes y ait recours." Dans une même veine, elle souligna que les experts de l'industrie sont prêts, disposés et capables de répondre aux questions des ministères : "Bien qu'ils n'aient pas le temps de produire un texte sur celles-ci, ils sont disposés (en particulier par l'intermédiaire de l'CADAPSO comme forum) à vous donner l'information et peut-être à vous consulter."

Laursen présente les résultats des études de cas

La matinée se termina par une présentation de Jens Laursen, Président d'InfoGen, de Gloucester, Ontario. M. Laursen résuma les conclusions du Projet d'études de cas sur la publication électronique entrepris par InfoGen pour le Projet Jean Talon, au Secrétariat d'État, en collaboration avec le Groupe de travail interministériel et le Centre canadien de l'informatisation de travail (CCRIT).

Le principal objectif de l'étude était d'identifier les moyens les plus efficaces de publier électroniquement l'information du gouvernement, avec une référence particulière à la promotion de la coopération gouvernement/secteur privé. Les trois études de cas dans le cadre du projet étaient le service CD-ROM sur disque CCINFO du Centre canadien de la santé et la sécurité au travail, la base CANSIM MINI de Statistique Canada et les Statuts révisés du Canada offert par accès direct, par QL Systems.

Se basant sur des entrevues et des discussions avec environ 100 représentants de l'industrie, utilisateurs et fonctionnaires, l'étude identifia des problèmes importants qui entravent l'utilisation et la distribution efficaces de l'information gouvernementale sous forme électronique. M. Laursen indiqua que l'empêchement important est la contrainte imposée aux gestionnaires du gouvernement par le système financier dans le cadre duquel les ministères doivent opérer. "Sauf dans quelques cas, les revenus éventuels générés par les initiatives de distribution de l'information ne reviennent pas aux ministères en compensation de leurs efforts", dit-il aux participants.

Parmi les autres obstacles, il y a l'absence de pratiques et de procédures établies pour le développement conjoint; les questions relatives au droit d'auteur et à l'octroi de permis; l'incapacité du gouvernement de s'adapter aux changements rapides sur le plan technologique et commercial; et l'absence d'expertise interne au sein du gouvernement en matière de publication électronique.

Dans le cadre de l'étude, le secteur privé indiqua que son défi le plus important était d'identifier l'information du gouvernement disponible et ensuite d'en trouver les responsables. "Le Registre d'accès n'est pas aussi utile qu'il pourrait l'être," dit M. Laursen, et l'absence d'encouragements entraîne que les fonctionnaires "ne sont pas vraiment intéressés à négocier l'accès" avec les représentants de l'industrie. Les compagnies privées sont également concernées par le fait que les nouvelles stratégies relatives à la distribution de l'information du gouvernement peuvent devenir plus complexes et prendre beaucoup de temps. Par ailleurs, les pratiques du gouvernement en matière de soumissions réduisent la possibilité pour les

soumissionnaires de proposer des idées innovatrices : "Vous pouvez découvrir qu'un concurrent a obtenu le contrat lequel fut inspiré par votre propre proposition."

L'industrie s'inquiète du fait que les bases de données internes seront distribuées en concurrence avec le secteur privé. "Le gouvernement devrait mieux profiter de l'expérience, des produits et des services offerts par l'industrie canadienne de l'information, afin d'améliorer l'efficacité et la qualité des données et des services d'information à la disposition du public," dit M. Laursen.

La propriété et le droit d'auteur des produits à valeur ajoutée demeurent une question contentieuse. "Dans certains cas, la valeur ajoutée peut être plus importante que les données ou l'information obtenues du gouvernement," indiqua-t-il. "Nous devons aborder la question de déterminer quand la propriété change de main."

M. Laursen suggéra plusieurs options quant à la façon d'aborder ces questions, y compris l'offre d'encouragements plus efficaces pour les gestionnaires du gouvernement, l'amélioration du Registre d'accès, et la création d'une unité au sein du gouvernement qui ferait la promotion active de la publication électronique de l'information du gouvernement en collaboration avec le secteur privé.

Au cours de la présentation, il fut demandé aux participants de remplir un questionnaire et d'exprimer leurs vues sur les questions soulevées et sur les moyens d'y répondre. Le rapport du Projet d'études de cas sur la publication électronique sera distribué par le secrétariat du projet Jean Talon, Direction générale de l'aide à l'éducation, Secrétariat d, Ottawa, Ont. K1A 0M5, (819) 994-3250.

Les conférenciers de l'industrie/gouvernement identifient les points contentieux

Au début d'un débat animé, en après-midi, des représentants de compagnies privées, du ministère fédéral de la Justice, de Statistique Canada et du Conseil national de la recherche se penchèrent sur les problèmes devant être examinés par le Groupe de travail interministériels soutien à l'industrie des bases de données.

Bob Gibson, Micromedia Ltd., Toronto

Bob Gibson dit que les producteurs privés de bases de données ont connu de nombreux succès et fait face à beaucoup de frustration dans leurs tentatives de publier les données du gouvernement. Il exprima l'espoir que le gouvernement et l'industrie progressent dans le sens de sa vision d'une situation idéale, où il pourrait "passer dans les allées avec mon panier à provision, en disant je veux un paquet de ça, et un paquet de ça et un paquet de ça, ensuite passer à la caisse à ASC, et ensuite rentrer chez moi et produire quelque chose."

Décrivant l'approche actuelle du gouvernement à l'égard de l'information électronique, il parla de "la notion erronée qui semble prévaloir concernant la publication des données gouvernementales, et je crois pouvoir la résumer en un mot, comme étant une préoccupation sous contrôle. Il y a un vent de paranoïa dans les cercles gouvernementaux sur les données utilisées de façon inappropriée, et je crois que c'est la source de nombre de nos problèmes."

Même si l'industrie récuse l'interprétation fédérale du droit d'auteur de la Couronne, il n'est en aucun cas suggéré que le gouvernement devrait perdre le droit de protéger ses propres données, expliqua M. Gibson. Le problème repose avec "cette approche négative que tout doit être contrôlé et protégé contre toute exploitation". Et si le gouvernement décide que les ententes relatives aux octrois de permis constituent un mécanisme approprié pour la distribution d'information électronique dit-il, il n'est pas logique pour le gouvernement d'avoir le dernier mot sur les questions de détermination des prix, du format, des critères techniques, des approches en matière de marketing, ou de la définition des besoins de la clientèle.

Répondant à la présentation d'Eleanor Zazulak, il reconnut le leadership de CCC quant à la dissémination de ses produits au public, cependant, il questionna la capacité du ministère d'évaluer la demande du marché pour ces produits. Cette hypothèse rejeté la possibilité "que quelqu'un d'autre connaît quelque chose sur un client dont le gouvernement n'a jamais entendu parler, lequel a une utilisation à laquelle le gouvernement n'avait jamais pensé. "Il n'est pas juste pour le ministère de questionner le jugement d'un partenaire du secteur privé et

de contrôler ses décisions en matière de marketing. Laissez-le prendre ses risques et, payer le prix ou faire des profits. C'est simplement ce dont il s'agit."

Il est compréhensible d'être préoccupé par le contrôle lorsqu'il y a un public à desservir, dit-il. Cependant, l'actuel système mène à certaines situations dans lesquelles une base de données est disponible gratuitement au public, alors que les producteurs commerciaux doivent l'acheter. La préoccupation avec des systèmes comme la base de données BOSS opérée par Industrie, Sciences et Technologie Canada semble être qu'une compagnie privée endommagera les données d'une certaine façon, dit M. Gibson.

"Si je peux acquérir 12 000 compagnies de l'Ontario gratuitement grâce à la base de données Made in Ontario, je peux en fait reproduire la moitié de BOSS," dit-il, et ainsi "tout le système mis en place pour protéger BOSS est ridicule." Il y a également le risque que d'autres délais entraîneront la perte de contrôle souverain des données canadiennes : "plus nous attendons, plus nous allons perdre de données".

Louis Charles Sirois, avocat-conseil, ministère de la Justice

Louis Charles Sirois expliqua que cinq types de propriété intellectuelle sont définis en droit canadien. Les brevets, le droit d'auteur, la conception industrielle, et les marques de commerce sont protégés par loi. Le cinquième type, "qui malheureusement est de grande valeur et n'est pas protégé, est le savoir-faire," sous forme de secrets commerciaux et d'information en propriété.

Les lois sur le droit d'auteur du Canada furent au départ établies au début du siècle afin de protéger les auteurs contre le plagiat. Le principe de base est que le droit d'auteur s'applique à la forme d'un texte et non au contenu : "Personne ne peut voler la façon dont c'est écrit, mais on peut voler l'idée". Le droit d'auteur s'applique aux programmes informatiques et couvre toujours les tableaux, les graphiques et les schémas.

Les deux exceptions à la législation sur le droit d'auteur sont les travaux originaux préparés en vertu d'un contrat d'emploi, et le droit d'auteur de la Couronne qui s'applique à tous documents produits sous la direction et le contrôle du gouvernement. "Si la question du droit d'auteur n'est pas abordée dans les documents relatifs à votre relation commerciale," avisa M. Sirois, "s'il n'est pas mentionné, alors la loi s'applique, que vous l'aimiez ou non." L'absence de financement direct du gouvernement pour un texte ou un produit ne constitue pas un motif suffisant pour circonvenir le droit d'auteur de la Couronne.

Une circulaire de 1986 du Conseil du Trésor établit les critères pour les ministères intéressés à octroyer des permis pour les documents du gouvernement. Il y a un débat interne quant à la pertinence de cette circulaire en ce qui concerne l'information électronique, cependant "il s'agit d'un point controversé présentement." Une circulaire révisée sera prête à court terme.

M. Sirois indiqua que tout mouvement en faveur de l'abolition du droit d'auteur de la Couronne devra aller au-delà de l'article 12 de la Loi sur le droit d'auteur, lequel traite spécifiquement des documents du gouvernement. Même en l'absence de cette disposition spéciale, l'information du gouvernement demeure protégée par le reste de la Loi. Pour retirer la propriété de la Couronne, "il faudra ajouter un nouvel article, similaire à celui des Américains," afin de spécifier que le gouvernement n'a aucune propriété de l'information qu'il produit.

Ernie Boyko, Directeur de la diffusion des données électroniques, Statistique Canada

Le droit d'auteur de la Couronne fait souvent l'objet de poursuites car il n'a aucune contrepartie aux États, dit Ernie Boyko. "Et comme il est assumé que tout va pour le mieux dans l'industrie des bases de données aux États, alors la Couronne doit être coupable." Mais en présentant "quelques mots à la défense" de la pratique canadienne, il se demanda si l'absence de droit d'auteur de la Couronne avait jamais entraîné le développement d'une nouvelle base de données américaine, et suggéra que le secteur privé avait été incapable de satisfaire à une gamme complète de besoins qui existent sur le marché américain.

M. Boyko rappela un forum sur l'économie agricole, il y a plusieurs années, où les conférenciers canadiens décrivaient les données économiques à leur disposition grâce à CANSIM, et où leurs contreparties américaines se lamentaient en raison du fait que rien de tel n'existait dans leur pays. Plus récemment, au titre de son projet de loi omnibus sur le commerce, le Congrès américain imposa la création de base de données afin d'aider les activités de promotion de l'exportation.

"Il est évident que l'absence de droit d'auteur du gouvernement aux États, en dépit de l'existence d'un grand nombre de compagnies privées qui distribuent l'information du gouvernement, ne suffit pas pour permettre aux responsables des politiques d'atteindre leurs objectifs," dit-il. Statistique Canada a récemment eu des visiteurs d'Australie, d'Egypte, d'Italie et de Suède, entre autres, et le modèle pour la base de données américaine sur les possibilités d'exportation "est très proche de celui qui fut développé au Canada", résultat d'une visite récente du directeur du projet.

"Il n'y a aucun argument valable contre le droit d'auteur de la Couronne, et je propose un rejet dès maintenant, pour cause d'usurpation d'identité," dit M. Boyko. Le recouvrement des coûts "constitue un aspect beaucoup plus important en ce qui concerne la disponibilité de l'information dans les bases de données."

Une autre question importante est "la subvention cachée" disponible pour les versions imprimées des bases de données électroniques, lesquelles sont distribuées sans frais dans les bibliothèques et chez les dépositaires. "Si vous considérez créer une base de données électronique et que cette

même information est publiée sous forme de livre, soyez avisés qu'il peut déjà y avoir 500 à 11 000 copies de cette information déjà placées dans les centres de distribution à travers le pays." M. Boyko dit que l'impact du programme de distribution devra être examiné si l'information électronique doit devenir plus largement disponible.

Sean McCafferty, directeur de district, STM Systems Corp.

Sean McCafferty identifia l'à-propos, la précision, la facilité d'utilisation et les coûts comme les quatre éléments clé qui devraient être considérés pour la commercialisation des bases de données du gouvernement. Il dit que les fournisseurs canadiens se remettent encore de certains problèmes liés à la précision remontant à l'introduction initiale de l'information du gouvernement en 1983, mais il suggéra que l'industrie avait fait de grands progrès en rendant les bases de données plus accessibles aux chercheurs non professionnels et en fournissant des services rentables.

M. McCafferty identifia six points clé que le gouvernement et l'industrie doivent examiner avant d'établir un partenariat plus large pour distribuer l'information électronique :

- Toutes les parties intéressées doivent avoir accès à l'information du gouvernement. LOI et RFP ne sont peut-être pas la meilleure approche pour accorder des droits de distribution non exclusifs, cependant, au moins ils simplifient le processus, le rendant facile à comprendre et rapide.

- L'information sur les ententes relatives à l'octroi de permis sélectifs devrait stipuler l'engagement du fournisseur à assurer la continuité, et permettre au vendeur d'ajouter de la valeur à la base de données.

- La qualité des sources s'améliorera graduellement avec l'apparition de la bureautique, cependant la distribution à des fournisseurs externes devra se faire progressivement dans le cadre de nouveaux systèmes.

- Le débat sur les mérites relatifs des frais de permis et des tantièmes devrait examiner dans quelle mesure le recouvrement des coûts est réalisable. Présentement, les frais canadiens peuvent excéder les frais pour des bases de données américaines plus importantes dans le même domaine d'intérêt. "Personnellement, je crois que les coûts liés à l'octroi de permis ou les tantièmes devraient être basés sur les coûts directs du transfert des données dans les média."

- L'information électronique la plus commercialisable est vitale, unique et disponible en large volume. La plupart des documents disponibles auprès du gouvernement fédéral ont une certaine valeur, mais seulement pour un auditoire restreint. S'il est déterminé que cette information est offerte plus facilement par accès direct, il devrait être assumé que le

ministère fédéral concerné fera face à certains coûts au cours du processus.

- Les ministères fédéraux devraient faire appel à l'expertise du secteur privé plutôt que de faire concurrence à l'industrie de l'information électronique avec des bases de données comme BOSS et CAN/OLE.

Peter Brandon, Associé, Sysnovators Ltd.

Peter Brandon parla des perceptions et des obstacles sur le plan de la communication devant être surmontés pour établir un partenariat productif entre le gouvernement et l'industrie.

Du point de vue du secteur privé, le gouvernement fédéral est considéré "comme ayant une politique plutôt obscure quant à la diffusion de l'information" dit-il, avec pour résultat que "le processus de publication électronique semble dépendre des mêmes visionnaires : le processus n'a pas été institutionnalisé." La tendance gestionnaire du gouvernement de gonfler la valeur de leurs données, et de voir un conflit entre les fonctions des programmes centraux et la dissémination de l'information, suggère la nécessité d'une relation étroite entre le gouvernement et l'industrie "dans laquelle le secteur privé s'intègre davantage peut-être, dans le cycle opérationnel de l'organisation du gouvernement.

Le gouvernement, cependant, tend à considérer l'industrie comme avide de profits, ne pensant qu'à ses propres intérêts et anxieuse de s'accaparer des composantes rentables d'une base de données et laissant le reste. La publication conjointe est généralement considérée comme une activité prestigieuse "bien qu'elle puisse être en réalité beaucoup moins glorieuse," et il est perçu que des fonds sont faciles à obtenir pour la diffusion électronique.

Ce point de vue est en contraste direct avec la perspective d'un banquier en investissements, qui considérerait la plupart des entreprises de publication électronique comme ayant très peu de garantie, avec un fournisseur non crédible, aucun actif tangible et des biens périssables. A cet égard, il n'est pas surprenant que la plupart des compagnies de bases de données débutent comme "fournisseurs d'occasion", attachées à des maisons d'édition de livres, plutôt que comme compagnies créées au sens conventionnel.

M. Brandon décrivit la nouvelle directive du Conseil du Trésor sur la gestion de l'information du gouvernement comme un développement positif qui "obligera les ministères à considérer ce dont ils disposent en matière d'information, et à organiser leurs dossiers." Les frais imposés aux utilisateurs peuvent offrir certains encouragements au personnel responsable du programme, et la possibilité de créer une Agence opérationnelle spéciale "pourrait offrir un cadre ou un modèle à cette relation étroite, à des partenariats stratégiques.

La question est de déterminer si le Canada pourrait devenir "une société plus

informatisée", et si le pays a raté sa chance de profiter de son avantage sur le plan de la technologie en matière de télécommunications. M. Brandon suggéra qu'un projet public-privé de type Minitel, basé sur le modèle français, aurait renforcé le leadership du Canada sur le plan des télécommunications, créé une infrastructure, établi un marché important de consommateurs d'information électronique, évité la disparition de Télidon et éventuellement de NABU, et stimulé le développement d'une nouvelle technologie canadienne.

Michael Brandreth, chef, Politique, Planification et Systèmes, Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST), Conseil national de la recherche

L'essentiel de l'information scientifique est publiée sous forme imprimée, c'est pourquoi le rôle principal d'ICIST demeure de distribuer des documents là où ils sont requis. Mais Michael Brandreth dit que l'Institut est impliqué depuis de nombreuses années dans la compilation et la dissémination d'information électronique, et dans un certain nombre de services de bases de données spécialisées qui facilitent la distribution de documents.

Le mandat d'ICIST de "promouvoir et d'offrir l'accès à l'information scientifique et technique à des fins de développement économique, régional et social" est "une activité de développement, conforme à certaines des autres activités du Conseil national de la recherche," expliqua M. Brandreth. Un sous-objectif clé est de développer et de maintenir un centre national de ressources pour l'information scientifique et technique, et d'assurer que ces ressources sont disponibles à travers le pays. Dans un contexte où le Canada génère 3 % de l'informatique scientifique au monde, tout en ayant besoin d'avoir accès aux 97 % restants, l'ICIST est financé par le contribuable pour permettre de rendre cette information disponible grâce à un service unique et constant.

L'accès est fourni selon le principe du paiement de frais par les utilisateurs, peu importe la langue ou le lieu, par l'intermédiaire de quatre mécanismes principaux :

- CAN/OLE, le système d'ICIST à accès direct qui fournit des références bibliographiques par la recherche des bases de données;
- CAN/SDI qui fournit des informations similaires par lot;
- CAN/MDC qui permet l'obtention de documents par accès direct identifiés par CAN/OLE; et
- CAN/SND qui fournit l'accès à des bases de données scientifiques numériques et la manipulation des données obtenues.

Pour les bases de données destinées au public, un défi important est d'assurer la facilité d'accès et la continuité, dit M. Brandreth. Pour les services spécialisés,

certaines formes d'aide financière seront essentielles. Il mentionna l'entente récente entre l'ICIST et la NASA donnant accès à la base de données Aerospace par l'intermédiaire de DIALOG en retour de l'apport de données canadiennes.

Discussion finale : Que veut l'industrie?

Le débat de clôture reposa sur deux questions posées par David Mulcaster, au titre de président de la séance d'après-midi :

- L'industrie a-t-elle besoin de la stimulation du gouvernement, et dans l'affirmative, sous quelle forme?
- Quels sont les obstacles à surmonter?

Michael Brandreth entama la discussion en suggérant que la question clé n'est pas de déterminer si l'industrie doit être stimulée, mais comment elle peut l'être. Dans certains domaines spécialisés, il est extrêmement difficile de mettre en évidence le marché de l'information électronique, en dépit de l'idée d'avantages énormes pour la communauté de la recherche et pour l'ensemble de la nation. Dans ce cadre, dit-il, "il est vraiment peu probable qu'une base de données de cette nature serait lancée dans le secteur privé sans aucune forme d'aide financière du gouvernement."

Peter Brandon dit que l'industrie a besoin d'attention et non de subventions directes. Le gouvernement peut aider les fournisseurs en agissant à titre de partenaire sûr et en établissant "une politique spécifique et claire" sur l'information électronique.

La politique fédérale "ne devrait pas être une déclaration de ce qui est évident, mais une déclaration sur les possibilités dans ce domaine".

Sean McCafferty dit que les ministères fédéraux peuvent aider l'industrie en achetant des services lorsque le contexte économique le justifie. "Ce que cela a vraiment fait, c'est produire un flot de revenus pour nos organisations," et d'encourager des améliorations constantes des produits d'information électronique. Dans un marché ouvert, l'emphase excessive sur des critères de fixation des prix, de méthodologie ou de marketing peut devenir une contrainte majeure.

Louis Charles Sirois dit que l'industrie et le gouvernement ont besoin l'un de l'autre comme tous autres parties à un contrat commercial. Le traitement à la légère de la question par le gouvernement est une des entraves principales au progrès. "Peut-être si les fonctionnaires étaient au courant de la question, nous pourrions développer un langage commun, et les négociations seraient beaucoup plus rapides," suggéra-t-il.

Bob Gibson dit que le gouvernement devrait dépenser des fonds pour l'éducation et la sensibilisation du marché, et non pour des études, et également parrainer des foires commerciales afin de promouvoir les producteurs de bases de données.

Ernie Boyko fut d'accord avec M. Brandreth pour dire que la question était de déterminer le type de stimulation dont l'industrie avait besoin. Un problème important est la taille et la sophistication du marché canadien pour les produits d'information électronique. "L'élément de base est qu'un faible pourcentage de notre population est au courant, et si vous ne pouvez avoir les gens pour utiliser l'information, il n'y a plus de marché." Il a été démontré qu'un ensemble approprié de graphiques facilite l'accès des élèves du secondaire à une base de données numérique, leur apprend à utiliser la technologie, à utiliser l'information et à mieux connaître leur pays. Cela indique que l'éducation du marché est une priorité importante.

Le programme Alex est un bon exemple d'aide directe à l'industrie, dit M. Boyko. Cependant, il spécula qu'un programme identique au Minitel pourrait soulever des questions de concurrence déloyale ou de subventions injustes de la part de l'industrie.

M. Mulcaster suggéra sept secteurs de préoccupations qui pourraient émerger du colloque :

- Le droit d'auteur de la Couronne;
- Le rôle du Centre de publication du gouvernement canadien, et celui de l'industrie, dans la structure des ententes d'octroi de permis impliquant des ministères fédéraux;
- Les initiatives que les ministères doivent prendre afin de donner de l'information sur l'octroi de permis et de laisser savoir à l'industrie ce qui est disponible;
- Les questions relatives au traitement et à la structure des ententes d'octroi de permis;
- Le rôle joué par l'ICIST au sein de l'industrie;
- La nécessité de surmonter les obstacles qui existent pour les gestionnaires du gouvernement et de développer des éléments positifs; et
- La nécessité d'accroître la sensibilisation au sein du gouvernement à l'égard des possibilités qui existent sur le plan de la commercialisation des bases de données et des avantages qui en résultent.

En conclusion, Fruji Bull de l'CADAPSO remercia le MDC d'avoir invité l'industrie à co-parrainer le colloque et décrivit l'événement comme un bon exemple de situation avantageuse pour tous les participants. "Ces séances permettent de faire d'énormes progrès pour combler la lacune en matière de communication," dit-elle.

Roy Marsh affirma que l'éducation et la sensibilisation étaient parmi les tâches les plus importantes pour le Groupe de travail interministériel. "Des journées comme celles-là sont très saines à cet égard," dit-il, cependant il est important de faire passer un message clair sur la valeur de l'information électronique pour l'ensemble de la population.

ANNEX A

Groupe de travail interministériel soutien à l'industrie des bases de données

Plans 1990-1991

Suite au colloque gouvernement-industrie tenu le 28 février, le Groupe s'est réuni pour établir son plan de travail pour l'année 1990-1991. Ce plan a été élaboré en fonction des observations présentées au colloque et des priorités gouvernementales.

Le Groupe a mis sur pied une structure qui lui permettra d'étudier en détail une série de questions liées aux activités gouvernementales en matière d'information. Le plan de 1990-1991 prévoir l'étude des questions suivantes :

1. La propriété intellectuelle dans le cas des données et des bases de données du gouvernement.

2. La conservation des recettes, l'établissement des prix et l'imputation des coûts à l'utilisateur.

3. La valeur de l'information et la sensibilisation à la question.

4. Les politiques et les usages.

5. Le Programme de service aux dépositaires.

6. La consultation suivie de l'industrie.

Chacune de ces questions fait l'objet d'un plan de travail et le Groupe espère rendre compte de l'état des travaux par l'intermédiaire de revues spécialisées comme Database Canada, d'envois postaux et d'exposés présentés à des colloques. Les personnes qui désirent apporter leur contribution sont invitées à communiquer avec le secrétariat du Groupe de travail.

Le Groupe compte organiser d'autres colloques gouvernement/industrie au cours de l'année. La planification de ces colloques se fera en collaboration avec le Comité des industries de l'information de l'Association canadienne des entreprises de services en informatique.

ANNEX B

Participants au colloque

Yves Bélanger
Agriculture
Research Program Service
Sir John Carling Bldg
Ottawa Ontario
K1A 0C7

Brian Edwards
Agriculture
Land Resource Research Centre
Room B-71, K.W. Neatby Bldg
C.E.F.
Ottawa, Ontario
K1A 0C6

Carmen Hodgson
DG, Communications
Cameron Laing
Research Program Service
Agriculture Canada
Sir John Carling Bldg
Ottawa Ontario
K1A 0C7

Liz McMillan
Agriculture
Room 1130,
K.W. Neatby Bldg.
Ottawa, Ontario
K1A 0C6

Denise Nevins
Kristine Stolarik
Peter Vandie
Agriculture
Industry Relations Office
Sir John Carling Building
Ottawa, Ontario
K1A 0C6

Diana Broome
Asia Pacific Foundation of Canada
Director Information Programme
666 - 999 Canada Place
Vancouver B.C.
V6C 3E1

David Langlois
Associated Systems
121 Harwood Gate
Beaconsfield Quebec
H9W 3A5

Paul Y.T. Louie
Climate Services Division
Canadian Climate Centre
Atmospheric Environment Service 4905 Dufferin Street
Downsview Ontario
M4H 5T4

Brian Dolsen
Marcus Esmits
Director,
B.C. Business Network
Suite 730
999 Canada Place
Vancouver B.C.
V6C 3E1

Ahmed Aina
Bachir Halimi
Bachal Télématique Inc
2360, Notre-Dame Ouest
Suite 300
Montreal Quebec
H3J 1N4

Dale Oattes
Bell Canada
Floor 8-410 Laurier Ave. West
Ottawa, Ontario
K1P 6H5

Fruji E. Bull
Monique Wheeler
CADAPSO
280 Albert Street
Suite 804
Ottawa, Ontario
K1P 5G8

Peter J. Lowry
CD-ROM Publishing Service Inc
200 Consumers Road, Suite 200
North York Ontario
M2J 4R4

Jacqueline Bilodeau
CIDA
12ier étage,
Bureau de Président
200 Promenade du Portage
Ottawa, Ontario
K1A 0G4

Michael Brandreth
CISTI/National Research Council Room 274,
Building M55
National Research Council
Ottawa Ontario
K1A 0S2

Gerry Olesnyckyj
CRTC
Place du Portage
Hull Quebec
K1A 0N2

Graham Clarke
Ruth Smith
Canada Labour Relations Board
240 Sparks St
Ottawa Ontario
K1A 0X8

Anne Foster
Canada Law Book Inc.
240 Edward Street
Aurora, Ontario
L4G 3S9

P.G. Fuller
Director, Statistical Services
Sandy Harris
Peter Van Der Jagt
Manager, Data Resources
Canada Mortgage and Housing Corporation
682 Montreal Road
Ottawa, Ontario
K1A 0P7

E.W. (Ted) Anderson
Canada Post Corporation
Corporate Manager
1400 Merivale Rd, Stn 940
4th Floor - Meriline Court
Ottawa, Ontario
K1A 1H7

Jocelyn Cormier
Gordon W. Davies
Canada Post Corporation
Head Office, Stn 328
Confederation Heights
Ottawa, Ontario
K1A 0S9

John W. Orton
Brandt Zatterberg
Canada Post Corporation
Bldg C, Stn 325
Ottawa, Ontario
K1A 0B6

Regis Gagné
Products Group
Patricia Horner
Director
Christiane Séguin
Chief, Co-Publishing and Crown
Copyright Administration
Canadian Government Publishing Centre
Program and Publishing
45 Sacre-Coeur
Hull, Quebec
K1A 0S9

Joseph V. Augaitis
CIDA
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec
K1A 0G4

Françoise Ducros
Gail Dykstra
Canadian Law Information Council
Sr. Director,
Policy and Programs
Suite 205
600 Eglinton Avenue East
Toronto, Ontario
M4P 1P3

Gerry W. Carisse
Canadian Patents & Development Ltd.
275 Slater Street
Ottawa, Ontario
K1A 0R3

Gary P. Rodrigues
Carswell
Vice President and Executive
Editor
2330 Midland Ave.,
Agincourt, Ontario
L1V 1G3

P.K Abeytunga
CCOHS
Director
Information Systems Services
250 Main Street, East
Hamilton, Ontario
L8N 1H6

Yves Daoust
Cedrom Technologies
1290 Van Horne, S. 209
Outremont, Quebec
H2V 4S2

John Lugsdin
Choreo Systems Inc.
500-150 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario
K1P 5J4

Terry M. Beitner
Octave Bélanger
Rob Davis
Lyn Elliot Sherwood
Susan Gillies
W.L. Hatt
Jamie Hum
Denis Lachance
Mary Frances Laughton
Donald Lemieux
Roy Marsh
David Mulcaster
Jocelyne Picot
Tom Racine
Thérèse Rivest
Micheline Rogers
Barbara Rottenberg
Communications

Natalie Kozub
Senior Analyst
David Lambton
Consumer and Commercial Relations
Strategic Alliance Office
Registration Division
4th Floor, 393 University Ave
Toronto Ontario
M7A 2H6

Amabel Yarde
Consumer and Commercial Relations
Information Resource Mmgnt
320 Front Street West
9th Floor
Toronto Ontario
M7A 2H6

Michel Chretien
Consumer and Corporate Affairs
Intellectual Property Dir.
10th Floor, Phase I
Place du Portage
Ottawa Ontario
K1A 2H6

Michel Fauteux
Consumer and Corporate Affairs
Corporations Directorate
4th Floor, Phase 2,
Place du Portage
Ottawa Ontario
K1A 2H6

André Lachance
Judy Tanguay
Eleanor Zazulak
Consumer and Corporate Affairs
Phase I, Place du Portage
50 Victoria Street
Hull Quebec
K1A 0C9

Mario Palombo
Mark Steinert
Control Data Canada
Manager
Information Services
Customer Support Services
130 Albert Street, 11th Floor
Ottawa Ontario

Cuiuneas S. Boyle
Department of Fisheries and Oceans
Manager
Library Policy and Services
P. Maltais
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent
P.O. Box 1366
Ottawa Ontario
K1A 0E6

Col. L.A. Leflar
Department of National Defence
Cals Task Force
National Defence Headquarters
101 Colonel By Dr.
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Neill Campbell
Dun & Bradstreet
5770 Hurontario Street
Mississauga, Ontario
L5R 3G5

Diane Kelly
Dun & Bradstreet
Montreal Quebec

Catherine Simms
EPS Software
880 Wellington St.
Suite 516
Ottawa, Ontario
K1R 6K7

Carolyn Fowler
Employment & Immigration
Acting Senior Advisor
Alex Roussakis
Employment & Immigration
Employment Equity Branch
Data Dev. & Systems Analysis
Place du Portage, Phase 1V
5th Floor
140 Promenade du Portage
Hull Quebec
K1A 0J9

Kirk W. Anderson
Energy, Mines & Resources
Robert Asselin
Energy, Mines & Resources
Project Officer
Technology & Standards Group
Canada Centre for Mapping
615 Booth Street
Ottawa, Ontario
K1A 0E9

Suzanne M. Deschenes
Director, Information
Management Division
Claude Gervais
Energy, Mines & Resources
615 Booth Street
Ottawa Ontario
K1A 3B0

Rick Gribbon
Energy, Mines & Resources
Special Projects Officer
Information Management Div.
12th Floor, 580 Booth Street
Ottawa, Ontario
K1A 0E4

Florian E. Guertin
Energy, Mines & Resources
Director Systems Technology
Division
Canada Centre for Remote Sensing
2464 Sheffield Road
Ottawa Ontario
K1A 0Y7

James E. Kanasy
Energy, Mines & Resources
CANMET
562 Booth Street
Ottawa Ontario
K1A 0G1

Teri Newman
Energy, Mines & Resources
Mineral & Metal Statistics Division
460 O'Connor Street
Ottawa Ontario
K1A 5H3

Francine Roberts
Energy, Mines & Resources
Chief, ATIP
Room 213
580 Booth Street
Ottawa Ontario
K1A 0E4

John J.S. Thompson
Energy, Mines & Resources
Assistant Director,
National Atlas Info. Services
Room 650, 615 Booth Street
Ottawa, Ontario
K1A 0E9

Louise Power
Environment Canada
WATDOC
Inland Waters Directorate
Ottawa, Ontario
K1A 0H3

Harry Campbell
Espial Productions Ltd
P.O. Box 624, Station K
Toronto Ontario
M4P 2H1

Cuyler Bowness
FP Information Service
Glenn Keeling
FP Online
777 Bay Street
6th Floor
Toronto Ontario
M5G 2E4

Dave Luck
Forestry Canada
75 Albert Street
3rd Floor
Ottawa Ontario
K1A 1G5

Anthony G. Kopf-Johnson
Geological Survey of Canada
National Geoscan Centre
Room 180, 601 Booth Street
Ottawa Ontario
K1A 0E8

Ruta Whittaker
Health & Welfare Canada
Bureau of Chemical Hazards
Room 212
Environmental Health Centre
Ottawa, Ontario
K1A 0L2

Tranquillo Marrocco
House of Commons
Parliamentary Publication Directorate
Acting Manager, Centralized
Support and Publications Ser.
180 Wellington St, Room 435
Ottawa Ontario
K1A 0A6

Willem J. (Pim) Van Der Toorn
Hutchison Research
King West Centre
2 Pardee Avenue, Suite 202
Toronto Ontario
M6K 2H5

Stephen T. McCarthy
IDL Integrated Data Limited
300-265 Carling Avenue
Ottawa Ontario
K1S 2E1

Herb G. Bown
IDON Corporation
875 Carling Avenue
Ottawa Ontario
K1S 2E9

Judy Carrie
IGW Information Group West Corporation Suite 500,
205-9th Avenue, S.E.
Calgary Alta.
T2G 0R4

Janet Blankenship
Russel Wong
IST Computer Services
275 Sparks Street
Suite 800
Ottawa Ontario
K1R 7X9

Graham R. Jackson
Imagitext Inc.
8A - 300 The Driveway
Ottawa, Ontario
K1S 3M6

Tony Hoffmann
Sergio Poggione
Barbara Sawh
Immigration and Refugee Board
116 Lisgar Street
2nd Floor
Ottawa, Ontario
K1A 0K1

Owen Adams
Diana Andai
Advisor, ATIP
Dave Black
External Consultation Directorate
Anne S. Clapperton
Services to Business Branch
Angela Montgomery
Industry, Science & Technology
Administrative Coordinator
ATIP Office
David Patterson
IITI-ISTC
Bob Rand
ISTC-IITI
Pierre Trottier
Senior Departmental Advisor
ATIP Office
Industry, Science & Technology
235 Queen Street
3rd Floor West Tower
Ottawa Ontario
K1A 0H5

R.J. Huggins
Katherine Miller
InfoGlobe
165 Sparks Street, 3rd Floor
Ottawa, Ontario
K1P 5B9

Marcia Olmsted
InfoGlobe
The Globe & Mail
444 Front St., West
Toronto Ontario
M4V 2S9

Jens Laursen
Infogen
613 Duff Crescent
Gloucester Ontario
K1J 7C6

Mitchell Beer
Infolink

Marc-Andre Ledoux
Inform II-Microfor
President
4999 Ste-Catherine Ouest
Suite 430
Westmount, Quebec
H3Z 1T3

Mike McCracken
Informetrica Limited
President
130 Slater, 11th Floor
P.O. Box 828,
Station B
Ottawa Ontario
K1P 5P

Elahi S. Rizwan
Intnl Development Research Centre
250 Albert Street
Ottawa Ontario
K1G 2H9

Richard M. Begin
Investissement Canada
Chef, Service des publications
Groups des communications
5e étage ouest
Édifice C.D. Howe
235 Queen, CP 2800, succ.D
Ottawa, Ontario
K1P 6A5

Bill Lidington
Ivation Datasystems Inc
President
Suite 502
265 Carling Avenue
Ottawa, Ontario
K1S 2E1

Louis Charles Sirois
Justice
45 Sacré Coeur Blvd
Room A2403
Hull Quebec
K1A 0S7

Judith Feder
LINK Resources Corporation
Senior Consultant
79 Fifth Avenue
New York, N.Y. U.S.A
100 03

Lynn Brodie
Bruno Grassi
Library of Parliament
Head, Canadian Government
Information Section
Parliament Hill
Ottawa, Ontario
K1A 0A9

Michael A. Dagg
Michael A. Dagg Associates
P.O. Box 9211
Ottawa Ontario
K1G 3T9

Frank Gagné
Bob Gibson
Micromedia Limited
158 Pearl Street
Toronto Ontario
M5H 1L3

Donald Bidd
National Film Board of Canada
Chief Librarian
Audiovisual Information Ser.
P.O. Box 6100, Station A
Montreal Quebec
H3C 3H5

Nancy Brodie
Assistant Director (Reference)
Public Service Branch
Helen Rogers
National Development Centre
Leslie Weir
National Library of Canada
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Joseph Minnie
National Museum of Science & Technology
Chief, Administration Management Services
P.O. Box 9724
Ottawa Terminal
Ottawa Ontario
K1G 5A3

Richard L. Treleaven
Networking North Inc
19 Roycrest Ave
Willowdale Ont
M2N 1R1

Scott Milne
Office of the Auditor General
240 Sparks Street
11th Floor West
Ottawa, Ontario
K1A 0G6

Douglas W. Carnegie
Office of the Privacy Commissioner
112 Kent Street
3rd Floor, Place de Ville
Tower B
Ottawa, Ontario
K1A 1H3

Barbara Douma
Mark Leggett
Optim Corporation
338 Somerset St. W
Ottawa Ontario
K2P 0J9

Gerard Briere
Prima Telematics
1611 Blvd. Crémazie est
Montreal Quebec
H2M 2P2

Alison Shacker
Public Service Commission
B1123, West Tower
L'Esplanade Laurier
300 Laurier Avenue West
Ottawa Ontario
K1A 0M7

G. M. Holt
Public Works Canada
Chief, Strategic Data Management,
Informatics Services
Tupper Bldg
60 Riverside Drive
Ottawa Ont
K1A 0M2

Alan B. Dingle
Adrienne Herron
QL Systems
901, 275 Sparks Street
Ottawa Ontario
K1R 7X9

Gordon E. Henderson
Reteaco Inc.
861 Wingate Drive
Ottawa Ontario
K1G 1S4

R.L. Whitmore
Revenue Canada, Customs & Excise
Fontaine Bldg.,
Hull, Quebec

Diane Skulstad
Revenue Canada, Taxation
Chief of Publications
88 Metcalfe Street
Ottawa Ontario
K1A 0L8

D.G. Simpson
Royal Canadian Mounted Police
Information Systems Management, Informatics
Directorate
9th Floor, Vanier Bldg
222 Nepean Street
Ottawa Ontario
K2P 0B8

Joe Fagan
Scott Flewelling
Sean McCafferty
STM Systems Corp
955 Green Valley Cr.
Ottawa Ontario
K2C 3V4

John Carey
Promotion and Coordination
Official Languages and Translation
Roddy Duchesne
Jean Talon Project
Education Support Branch
Shiela Gariepy Kelly
Communications Branch
Secretary of State
Ottawa Ontario
K1A 0M5

David A.G. Reid
Secretary of State
Room 9F7, 15 Eddy Street
Hull Quebec
K1A 0M5

Denis Brunet
Services documentaires multimédia inc.
Directeur général
1685, rue Fleury Est
Montréal Québec
H2C 1T1

Andrea Holland
Soo Reid
Southam Business Info. & Comms Group Electronic Info. Marketing
1450 Don Mills Road
Don Mills Ontario
M3B 2X7

Pat Teall-Trudeau
Southam Business Info. & Comms Group
300-141 Laurier Ave. West
Ottawa Ontario
K1P 5J3

Gilles Chiasson
Sport Information Resources Centre
1600 James Naismith Drive
Gloucester Ontario
K1B 5N4

Ernie S. Boyko
Statistics Canada
Director
Electronic Data Dissemination Division
9th Floor, R.H. Coats Bldg
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Victor Glickman
Head, Geography Information Services
Micheline Larabe
Grafton Ross
Statistics Canada
A/Head, Geography Information Services
Geography Division
Ottawa Ontario
K1A 0T6

Judy Stapledon
Statistics Canada
Federal Infor Collection Grp
Jean Talon Building
12th Floor, Section D1
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Jerry G. Stinson
Statistics Canada
Associate Director
Electronic Data Dissemination Division
9th Floor, R.H. Coats Bldg
Ottawa Ontario
K1A 0T6

Sandy Duck
Status of Women Canada
151 Sparks Street Room 1005
Ottawa Ontario
K1A 1C3

Kim DeSchiffart
Supply & Services
Co-ordinator Database Operations
11 Laurier Street
Place du Portage
Phase III, 4B3
Ottawa, Ontario
K1A 0S5

Robert Hopwood
Supply & Services
Manager Personnel Data Administration Centre
Compensation Branch
11A1,Ph.III, Place du Portage
Ottawa, Ontario
K1A 0S5

Jim King
Supply & Services
Place du Portage
Phase 111, 15A2
11 Laurier Street
Ottawa Ontario
K1A 0S5

Neil MacDowall
Supply & Services
Statistical Information & Data Management Branch
4B3 Place du Portage
Ottawa Ontario
K1A 0S5

Cathy McRae
Supply & Services
Public Affairs Directorate
Place du Portage, Phase III
16AI, 11 Laurier Street
Ottawa Ontario
K1A 0S5

Christene Netherton
Supply & Services
Place du Portage
Phase III, 15A2
11 Laurier Street
Ottawa, Ontario
K1A 0S5

Genevieve K. O'Sullivan
Supply & Services
Director General
Place du Portage, Phase III
16AI, 11 Laurier Street
Ottawa Ontario
K1A 0S5

Donald Richards
Supply & Services
Client Operational Services
2B1 Place du Portage III
Ottawa Ontario
K1A 0S5

Robert Vezina
Supply & Services
Place du Portage, Phase III 11A2
11 Laurier Street,
Hull, Quebec
K1A 0S5

Randy Wahab
Supply & Services
Manager, Regional Acquisitions Group
14A2, Place du Portage
Phase III
Ottawa Ontario
K1A 0S5

Peter Brandon
Sysnovators
17 Taunton Place
Gloucester Ontario
K1J 7J7

C.M. (Cynthia) Beck
Assoc. Dir. - Product Mgmt
M.L. Larkin
Director-Sales (National)
Colin M. Wright
Telecom Canada
Associate Director
Product Management
160 Elgin Street, 12th Floor
Ottawa, Ontario
K1G 3J4

Lorne Kenny
Travail Canada
Bureau de Renseignements sur le travail
8ieme etage, Phase II
Ottawa Ontario
K1A 0J2

Dan Bresnahan
Treasury Board
Admin Policy Branch
10th Floor, East Tower
140 O'Connor Street
Ottawa Ontario
K1A 0C6

Ross Hodgins
Treasury Board
Info. Management Practices
Administrative Policy Branch
10th Floor, East Tower
L'Esplanade Laurier
140 O'Connor Street
Ottawa, Ontario
K1A 0C6

ANNEX C

Personnes qui expressent d'interêt au colloque

C.E. Stephenson
3M Canada Inc.
Technical Information Centre
P.O. Box 5757
London, Ontario
N6A 4T1

Debi Froh
Alberta Power Limited
Research Analyst,Government Affairs
10035-105 Street
Edmonton, Alberta
T5J 2V6

Connie Goodenough
Andersen Consulting
360 Albert Street
Suite 1200
Ottawa, Ontario
K1R 7X7

Patrick Arnold
Asia Pacific Foundation of Canada
666-999 Canada Place
Vancouver, B.C.
V6C 3E1

Dorothy Milburn
Atkinson, Tremblay & Assoc. Inc.
275 Slater Street
Suite 404
Ottawa, Ontario
K1P 5H9

Rick McNorgan
Cableshare Inc.
P.O. Box 5880
20 Enterprise Dr.
London, Ontario
N6A 4L6

Diana Chaplin
CIDA
Public Afairs
5th Floor
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec
K1A 0G4

Francois Aird
Cedrom Technologies
1290 Van Horne, S. 209
Outremont, Quebec
H2V 4S2

Allan Ritchie
Dept. of Buildings
City of Toronto
17th Floor, E. Tower
City Hall
Toronto, Ontario
M5H 2N

Loris Bondio
Comshare Limited
Federal Government Systems
275 Slater Street, Suite 904
Ottawa, Ontario
K1P 5H9

Wendy Dicks
Consumer & Commercial Relations
Policy & Planning Branch
8th Floor
555 Yonge Street
Toronto, Ontario
M7A 2H6

Steve Deller
Deller Demographics
444 Bay Street
Ottawa, Ontario
K1R 6A8

W.F. Dawson
Descon International Ltd
President
251 Laurier Avenue West
10th Floor
Ottawa, Ontario
K1P 5J6

Mark Corey
Energy, Mines & Resources
Office of ADM
Surveys, Mapping & Remote
Sensing Sector
580 Booth Street
Ottawa, Ontario
K1A 0E4

Harvey Martens
Executive InformationBase
President
One Yonge Street, Suite 1801
Toronto, Ontario
M5E 1E5

Bill Wendt
Federal Court of Canada
Kent & Wellington Streets
Ottawa, Ontario
K1A 0H9

George Sanford
Hamilton-Wnetworth Skills Trng Ad. Cttee
Project Manager
201 James Street South
Hamilton, Ontario
L8P 3A9

Ron Tolmic
IRAD Corporation
P.O. Box 13263
Kanata, Ontario
K2K 1X4

S. Elizabeth Reicker
Industry, Science & Technology
Library
Ottawa, Ontario
K1A 0H5

J. Derek Pugsley
Inquix Consulting Limited
President
3300 Bloor Street W.
Suite 3100
Etobicoke, Ontario
M8X 2X3

K. Bruce MacDonald
Land Resource Research Centre
K.W. Neatby Bldg
Cent. Experimental Farm
Ottawa, Ontario
K1A 0C6

R. Brian Land
Legislative Library
Legislative Building
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1A2

Pierre Hamelin
Library of Parliament
Ottawa, Ontario
K1A 0A9

David Macdonald
Maxwell Online Inc
8000 Wespark Drive
Maclean, VA
22102

Carolynn Robertson
National Library of Canada
External Relations
Room 215A
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Ilze Purmalis
Ontario Ministry of Education
Coordinator, ONTERIS
24th Floor, Mowat Block
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1L2

Christopher Pullen
Pullen Enterprises
42 Parhglen Drive
Nepean, Ontario
K2G 2G8

Cindy Gonsalves
Richard De Boo Publishers
81 Curlew Drive
Don Mills, Ontario
M3A 3P7

David J.L. Hughes
Sierra Systems Consultants Inc
14th Floor
1177 West Hastings Street
Vancouver, B.C.
V6E 2K3

Sonia Theriault
Statistics Canada
2nd Floor D1
Jean Talon Building
Tunneys Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Ian Currie
Strategicon
50 O'Connor Street,
Suite 310
Ottawa, Ontario
K1P 6L2

Davis C. Neave
The City of Calgary
Manager, Statistical Services
Corporate Resources
Cororate Resources Department
Calgary, Alta
T2P 2M5

C. Ross Goodwin
The University of Calgary
The Arctic Institute of North America
2500 University Drive, N.W.
Calgary, Alberta
T2N 1N4

Joan Hatch
William R. Waters Ltd.
194 Merton Street,
Suite 401
Toronto, Ontario
M4S 1A1

CACC / CCAC
96503

QUEEN Z 699 .I53314 1990
Canada. Communications Canad
Rapport, Colloque Industrie/

DATE DUE